



REGLEMENT SAISON 2025-2026 TOURNOI FEMININ ET RENCONTRES FEMININES

PREAMBULE

Il est préférable d'organiser ces deux compétitions dans le même jour dans la même salle afin de favoriser les échanges entre féminines.

Le tournoi féminin est éligible aux échanges de points classement alors que les rencontres féminines ne le sont pas.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le tournoi est réservé aux joueuses en possession d'une licence FTTT compétition, dirigeant validée pour la saison en cours.

Les rencontres féminines sont réservées aux joueuses en possession d'une licence FTTT loisir validée pour la saison en cours. Toutefois, des joueuses en possession d'une licence FTTT compétition pourront y participer, si et seulement si elles ne participent pas en même temps au tournoi féminin.

2. FORMULE DE LA COMPETITION

Le format se déroulera en deux phases pour assurer un minimum de matchs à toutes :

- Phase 1 : Poules de 3
 - Toutes les joueuses seront réparties en poules de 3, permettant à chacune de jouer au moins 2 matchs garantis.
 - Les résultats de ces poules définiront l'intégration dans la phase suivante.
- Phase 2 : Tableaux Type "Premières Balles" ou un seul tableau selon le nombre d'engagées
 - Les joueuses seront réparties dans trois tableaux distincts en fonction de leur classement en poule :
 - Tableau A : Pour toutes les joueuses ayant fini 1^{res} de leur poule. Ce tableau déterminera le podium général (1^{er}, 2^e, 3^e place) ;
 - Tableau B : Pour toutes les joueuses ayant fini 2^e de leur poule ;
 - Tableau C : Pour toutes les joueuses ayant fini 3^e de leur poule.
 - Chaque tableau est à classement intégral, assurant des matchs contre des adversaires ayant eu des performances initiales similaires.

3. DEROULEMENT SPORTIF

Les rencontres se déroulent avec les balles plastiques homologuées par la FTTT.

Les joueuses qui s'inscrivent avant la date limite d'engagement sont incorporées en fonction de leurs points-classement dans l'ordre du dernier classement officiel.

4. JUGE ARBITRAGE

Pour le tournoi, seul le juge-arbitre est habilité à trancher tous les cas litigieux, notamment ceux non prévus au présent règlement.

En revanche, les rencontres féminines pourront être supervisées par un éducateur ou un dirigeant.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport féminin.



5. RECOMPENSES

Les récompenses seront distribuées selon les deux axes suivants :

I - Le Podium Général (Basé sur le Tableau A)

- 1^{re} Place Générale
- 2^e Place Générale
- 3^e Place Générale

II - Les Récompenses Spécifiques (Basées sur le Classement Final Intégral)

Pour garantir qu'un maximum de participantes soit récompensé, le principe de non-cumul sera appliqué : si une joueuse est déjà sur le podium général, elle ne peut pas recevoir la récompense spécifique, qui revient alors à la joueuse suivante la mieux classée dans cette même catégorie.

A - Récompenses par Âge (Meilleure Jeune par Catégorie)

- Meilleure Benjamine (la Benjamine ayant le meilleur classement final)
- Meilleure Minime (la Minime ayant le meilleur classement final)
- Meilleure Cadette (la Cadette ayant le meilleur classement final)
- Meilleure Juniore (la Juniore ayant le meilleur classement final)
- Meilleure Sénior
- Meilleure Vétérane

B - Récompenses par Tranche de Classement (Points FFTT)

Pour valoriser la performance relative au niveau, nous récompenserons la meilleure joueuse dans chaque tranche de 100 points ou par niveau spécifique (en excluant les joueuses du Top 3) :

- Meilleure Classée "5" (Meilleure joueuse 500-599 points)
- Meilleure Classée "6" (Meilleure joueuse 600-699 points)
- Meilleure Classée "7" (Meilleure joueuse 700-799 points)
- Meilleure Classée "8" (Meilleure joueuse 800-899 points)
- ... et ainsi de suite (si le niveau des participantes le justifie)